



## SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

**Merci de préciser votre situation actuelle. Les situations sont cumulables (exemple : salarié(e) à temps partiel inscrit(e) au Pôle Emploi). Dans ce cas, merci de remplir les différentes catégories vous concernant.**

✓ **Vous êtes scolarisé(e) ou étudiant(e) :**  oui  non

Si oui, dans quel cursus : .....

✓ **Vous êtes salarié(e) :**  oui  non

Dans le secteur de l'animation sportive  autre secteur : .....

Poste occupé : .....

Temps de travail :  Temps plein  Temps partiel (précisez le nombre d'heures hebdomadaire) : .....

✓ **Type de contrat :**  CDI  CDD  Intérim  Titulaire de  
la Fonction Publique Si vous êtes en CDD : date de fin de contrat : .../.../....

Votre employeur : .....

Nom du/de la responsable : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

✓ **Vous êtes travailleur (se) indépendant(e) :**  oui  non

Activité exercée : .....

✓ **Vous êtes ou serez demandeur (se) d'emploi avant l'entrée en formation :**  oui  non

❖ Suivi(e) Mission Locale ?  oui  non Si oui, date d'inscription : .../.../.....

❖ Nom et adresse de votre agence Mission locale :  
.....  
.....

Nom, téléphone et mail de votre référent(e) Mission Locale : .....

❖ Inscrit(e) au Pôle Emploi ?  oui  non(\*) Si oui, date d'inscription : ...../...../.....

❖ **Identifiant Pôle Emploi :** .....

(\*) **Si non, date prévisionnelle d'inscription :** ...../...../.....

Nom et adresse de votre agence Pôle Emploi : .....

Nom et mail de votre référent(e) Pôle Emploi : .....

✓ **Vous êtes dans une autre situation :**  oui  non (ex : congé parental, congé longue maladie, fonctionnaire en disponibilité...)

Précisez : .....

## PARCOURS DE FORMATION

### Formation scolaire et universitaire :

Dernière classe suivie : ..... Année de fin de scolarité : .....

Diplôme le plus élevé obtenu :

Sans diplôme       Brevet/BEPC                       CAP                       BEP                       BAC                       BTS  
 DUT                       DEUG (ou Licence L2)                       Licence                       Maîtrise                       Master

Spécialité : .....

Joindre la copie lisible du ou des diplômes obtenus

### ✓ Formation dans le champ du sport ou de l'animation :

Diplôme Fédéral : Spécialité : .....

BAFA       BASE                       BAFD

CQP - Spécialité : .....

BAPAAT       BEATEP                       BPJEPS - Spécialité : .....

BEES:       1<sup>er</sup> degré                       2<sup>nd</sup> degré - Spécialité : .....

Autre diplôme : (précisez) .....

Joindre la copie lisible du ou des diplômes obtenus

### ✓ Avez-vous obtenu la certification de certaines UC du BPJEPS ? oui non

Si oui : Spécialité du BPJEPS : .....

UC validées : BP en version 10 UC ..... BP en version 4 UC : .....

Joindre la copie de l'attestation DRJSC



## TESTS D'EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION BPJEPS LTP

**ATTENTION : les candidats(es) ayant déjà validé des épreuves de TEP sur un BPJEPS Animation Sociale en version 10 UC (avant 2017) devront IMPERATIVEMENT réaliser et valider les épreuves de TEP du BPJEPS spécialité « animateur » mention LOISIRS TOUS PUBLICS.**

### ANNEXE IV

#### EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation et de lui permettre d'accéder à la mention « loisirs tous publics » du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

**Définition des exigences préalables requises pour accéder à la formation du BPJEPS spécialité « animateur » mention « loisirs tous publics » :**

Le (la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.

Et être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

#### Dispense :

Les qualifications permettant au candidat d'être dispensé de la justification de l'expérience d'animateur, préalable à l'entrée en formation sont mentionnées en annexe V «dispenses et équivalences

### ANNEXE V

#### DISPENSES ET EQUIVALENCES

##### 1/ Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation :

Est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures mentionnée à l'annexe IV, le (la) candidat(e) titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante :

- brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ;
- certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire » ;
- brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ;
- brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ;
- baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ;
- baccalauréat professionnel agricole (toute option) ;
- brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ;
- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité).

##### 2/ Equivalences d'unités capitalisables (UC)

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après obtient les unités capitalisables (UC) du BPJEPS spécialité « animateur » mention « loisirs tous publics » suivantes :

Dossier inscriptions BPJEPS Loisirs Tous Publics  
V2.0 03-02-2022

Diplômes professionnels	UC 1	UC 2	UC 3 mention loisirs tous publics	UC 4 mention loisirs tous publics
BEATEP* spécialité « activités sociales et vie locale »	X	X	X	X
BEATEP « activités culturelles et d'expression » + BAFD*	X	X	X	X
BEATEP « activités scientifiques et techniques » + BAFD	X	X	X	X
BPJEPS* spécialité « loisirs tous publics »	X	X	X	X
Diplôme d'État de moniteur-éducateur	X	X		
Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale	X	X		
Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale »	X	X		
Certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire »				X
Diplômes professionnels	UC 1	UC 2	UC 3 mention loisirs tous publics	UC 4 mention loisirs tous publics
Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien option « loisirs du jeune et de l'enfant »				X
Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien option « loisirs tout public dans des sites et structures d'accueil collectif »				X
Titre professionnel d'animateur(trice) d'activités touristiques et de loisirs du ministère chargé de l'emploi	X			X
Trois au moins des quatre UC transversales (UC1, UC 2, UC3, UC4) du BPJEPS* en 10 UC	X	X		
UC 5 + UC 6 + UC 8 + UC 10 du BP JEPS en 10 UC spécialité « loisirs tous publics »			X	
UC 7 + UC 9 du BP JEPS en 10 UC spécialité « loisirs tous publics »				X
UC5 et UC9 du BP JEPS en 10 UC spécialité « loisirs tous publics »				X
BAFD* avec une expérience de 28 jours minimum, consécutifs ou non consécutifs, d'accueil de mineurs déclaré, tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles.			X	



\*BEATEP : brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse

\*BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

\*BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

**3/ Le titulaire d'au moins trois des six unités capitalisables suivantes : UC5, UC6, UC7, UC8, UC9, UC10 du BPJEPS spécialité « loisirs tous publics » (BPJEPS en 10 UC), en état de validité et quelqu'en soit le mode d'acquisition, peut obtenir une ou les deux UC de la mention « loisirs tous publics » (UC3 et UC4) du BPJEPS spécialité « animateur » sur demande adressée au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou au directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Celui-ci délivre une ou les deux UC, sur proposition du jury de mention, au moyen d'un dossier établi par le demandeur relatif à son expérience et ses qualifications.**

Rappel :

Les unités capitalisables 1 et 2 (UC1 et UC2) sont transversales aux deux spécialités et à toutes les mentions du BPJEPS. Les unités capitalisables 3 et 4 (UC3 et UC4) sont obtenues uniquement au titre de la mention « loisirs tous publics » du BPJEPS spécialité « animateur ». Ces unités capitalisables sont acquises définitivement.



## RECHERCHE D'UNE STRUCTURE D'ALTERNANCE

✓ Etes-vous en relation avec une structure d'alternance susceptible de vous accueillir durant la formation ?  oui  non

Nom de la structure : .....

Nom du/de la responsable : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Qualification du tuteur (trice) : .....

(diplôme) : .....

## FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

✓ De quelle manière envisagez-vous financer votre formation ? (plusieurs choix possibles)

Financement par le Conseil Régional d'Ile de France (en projet-confirmation de ce financement, sous réserve de reconduction, sous conditions et sous réserve des places disponibles)

**Dans ce cas, merci de compléter l'ensemble des éléments ci-dessous et de fournir les justificatifs demandés :**

❖ **Justificatif d'inscription au Pôle Emploi :**  **Attestation Loi de Finance** (disponible sur votre espace personnel)

NB : si vous n'êtes pas encore inscrite au Pôle Emploi, ce document sera à fournir dès votre inscription effective au Pôle Emploi.

❖ Justificatif de sortie de formation initiale (scolaire ou universitaire) depuis plus d'un an à la date d'entrée formation :  **Attestation sur l'honneur** (à réaliser sur papier libre)

❖ Avez-vous bénéficié d'une formation **certifiante** financée par le Conseil Régional d'Ile de France **au cours des 24 derniers mois précédant votre entrée en formation** ?  oui  non

- Si oui : précisez l'action de formation suivie : .....

- Si non, justificatif à fournir :  **Attestation sur l'honneur** (à réaliser sur papier libre)


- Validation Pôle Emploi ou Mission Locale de votre Projet professionnel :  **Fiche de prescription de formation ou compte-rendu d'entretien de validation de projet professionnel**

**Si vous appartenez à l'une des catégories suivantes, merci de fournir les documents justificatifs demandés**

Vous n'avez jamais obtenu de certification (diplôme, titre professionnel, titre homologué, CQP, etc.) autre que le Diplôme National du Brevet :  **Attestation sur l'honneur** (à réaliser sur papier libre)

 Vous êtes en emploi d'avenir :

**Attestation de votre employeur**

 Vous êtes Travailleur(euse) Handicapée :

**Attestation RQTH de la MDPH**



o Vous avez bénéficié au cours des 12 mois précédant l'entrée en formation d'un dispositif de type :

- DRIP (Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle)
  - POP (Prestation d'Orientation Professionnelle)
  - CAQ (Contrat d'Accès à la Qualification)
- Attestation de l'organisme dispensant la prestation**

Vous bénéficiez du RSA :  **Dernière attestation CAF**

Vous êtes en Congé Parental et bénéficiez de l'allocation Pré Par E (ancien CLCA)  **Justificatif d'allocation**

Vous êtes en Contrat de Sécurisation Professionnelle :  **Attestation de votre employeur**

Congé Individuel de Formation       CIF CDI       CIF CDD       CIF Intérim

Chèque Reconversion de la Région Ile de France, dans le cadre d'un co-financement avec un OPCA (*renseignements auprès de votre employeur*)

Plan de formation / Période de Professionnalisation à l'initiative de votre employeur

Contrat de professionnalisation (*indiquez les coordonnées de la structure ci-après*) :

Nom de la structure : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Personne à contacter : .....  
Téléphone ..... Mail : .....

Compte personnel de Formation

Financement personnel

Autres (Précisez) : .....  
.....

*ATTENTION : les démarches liées aux demandes de financements sont à effectuer auprès de l'établissement financeur bien en amont de l'entrée en formation. Si la réponse est prévue après les épreuves de sélections, merci d'indiquer la date prévisionnelle de réponse :*

*...../...../.....*

## DECLARATIONS SUR L'HONNEUR

Je déclare faire acte de candidature à l'entrée en formation **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS) spécialité « animateur(trice) », mention « Loisirs Tous Publics »** organisé par l'Institut de formation PERF91.

Je CERTIFIE SUR L'HONNEUR, l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier et **ne pas être interdit(e) d'exercices en Accueil Collectif de Mineurs(es)**.

FAIT à ..... Le .....

Signature du candidat(e)

**ATTENTION : Liste des documents à joindre au dossier et modèle de certificat médical en page 7 du présent dossier**





## DOCUMENTS A FOURNIR AVEC LE DOSSIER DE CANDIDATURE

A présenter dans l'ordre indiqué ci-dessous

- Le présent dossier de candidature daté et signé
  
- Un **certificat médical de non contre-indication** à la pratique des activités physiques pour tous datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (selon modèle ci-dessus)
  
- 1 copie recto/verso de la **carte nationale d'identité en cours de validité** ou du **passport en cours de validité** (le permis de conduire n'est pas valable)
  
- Pour le/la candidat(e) français(e) de moins de 25 ans :
  - 1 copie de l'**attestation de recensement** (Mairie)
  - 1 copie du **certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. (JAPD)**
  
- 1 copie du diplôme de formation Premiers Secours de type **Premiers Secours Civiques de niveau 1**, ou **AFPS**, ou **PSE** en cours de validité ou **SST** en cours de validité ou **AFGSU 1 ou 2** en cours de validité. **Attention :** l'attestation d'initiation aux alertes et aux premiers secours, effectuée lors de l'appel de préparation à la défense n'est pas un document valide.
  
- Votre **Curriculum-Vitae + Lettre de motivation**
  
- 1 copie du **diplôme scolaire ou universitaire le plus élevé** ou du justificatif du niveau d'études
  
- 1 copie du (des) **diplôme(s) dans le champ du sport et/ou de l'animation** (si concerné(e))
  
- 1 copie du **diplôme admis en équivalence des Tests d'Exigence Préalables** (si concerné(e))
  
- 1 copie de l'**attestation droits de sécurité sociale en cours de validité à la clôture des inscriptions** (**attention :** pas de sécurité sociale étudiante durant la formation BPJEPS)
  
- 1 photocopie de l'**attestation d'assurance en responsabilité civile** en cours de validité
  
- 1 **photo d'identité** (demandée en première page du présent dossier)
  
- 5 timbres au tarif en vigueur**
  
- 1 **enveloppe A4 (23 x 32) cartonnée affranchie pour un courrier LRAR à 7,85 Euros, accompagnée d'un récépissé RAR dûment complété**
  
- Frais de réservation pour un financement personnel : → 350€ à l'ordre de PERF91 : **rendu en fin de formation**
  
- Frais administratifs des tests 19 €, positionnement 19€ et entrée en formation 162 € (3 chèques séparés à l'ordre de PERF91).** » (sommes acquises à PERF91 dès réception du dossier, pour le traitement de votre candidature, même en cas de désistement).

### DATE LIMITE DE RECEPTION DU DOSSIER :

### Test d'Exigences Préalables à PERF91 :

### Sélections à PERF91 :

#### Cadre réservé à PERF91

Dossier reçu le :

.....  
 Complet

Incomplet



**Une fois votre dossier traité, vous recevrez un mail de confirmation de la bonne prise en compte de votre inscription en cas de dossier complet, et d'indication du refus de prise en compte ou de demande de pièces complémentaires en cas de dossier incomplet.**

**Vous serez convoqué(e) pour les épreuves de TEP et/ou de sélections par mail et par courrier au plus tard 1 semaine avant les épreuves.**